



Responsable à l'âge de 7 ans

Par **domi84**, le **19/10/2011** à **11:51**

Bonjour, je fais appel à vos connaissances au sujet des faits qui se sont passés avec mon fils de 7 ans et 10 mois.

Les faits : A l'école pendant la récréation, dans la cour et entre midi et deux, mon fils avait une carte de jeux, une fille de son âge lui a volé cette carte, bien sûr il a voulu la récupérer tant bien que mal, voyant que mon fils n'arrivait pas à récupérer sa carte volée, 6 de ses copains sont allés frapper la fille sans que mon fils ne demande quoique se soit à ses camarades, lui n'a pas frappé la fille et resté là devant la scène. J'ai reçu une lettre de l'école comme quoi mon fils était aussi responsable et coupable que ses camarades qui ont frappé la fille. La fille n'a pas eu de séquelles, ni de coups graves, je déplore bien entendu ce qui s'est passé.

Question: mon fils est-il aussi responsable et coupable que les agresseurs? (bien entendu il aurait pu aller le dire aux adultes de l'école, mais à 7 ans peut-on savoir ce qu'il faut faire, quelle initiative, quelle conduite à tenir pour un enfant dans des conditions de panique, car mon fils n'est pas de nature violente bien au contraire, presque à se laisser faire.)

Question: Les adultes qui étaient en charge de surveiller les élèves de la cour étaient finalement qu'une personne, une atsem et qui se trouvait à l'intérieur de l'école surveillant, derrière la vitre, la cour. pouvait-elle voir tout ce qu'il s'y passait et toute seule? La responsabilité de l'encadrement pour la surveillance n'est-elle pas mise en doute?

Si l'agent en charge de surveillance n'est pas responsable de ne pas avoir vu la rixe parce qu'il n'avait pas une vision correcte de la cour, peut-on dire qu'un enfant de 7 ans est lui responsable? comment aurait-il pu prévenir l'adulte si cet adulte n'était pas visible, puisque lui-même n'a rien vu?

Je ne cherche pas évidemment à trouver d'autres responsables que mon fils, mais juste savoir si il est bien responsable comme on l'accuse. Lui s'est fait voler et était la victime et il devient le coupable alors qu'il n'a commis aucune agression physique. Quelle responsabilité pour la fille, d'avoir volé mon fils?

Merci pour votre réponse, j'espère qu'elle m'éclairera dans la démarche ou dans le dialogue que je dois tenir quand je rencontrerai les accusateurs.

Cordialement

Dominique